



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Créteil, le 12 Septembre 2018

Brice Sicart & Jean-Luc Beltran

aux

Professeurs d'Arts plastiques

Objet : Lettre de rentrée 2018

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale
Arts plastique

Affaire suivie par
Jean-Luc Beltran
T : 0637789610
Brice Sicart
T : 0615965745

courriels : brice.sicart@ac-creteil.fr
jean-luc.beltran@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Arts plastiques de l'Académie de Créteil,

En cette rentrée 2018, votre binôme d'inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux est inchangé : M. Jean-Luc BELTRAN (Secteur d'accompagnement : Seine-Saint-Denis [Districts : D9301, D9302, D9303, D9304, D9305, D9306, D9307, D9308] et Nord Seine-et-Marne [D7701, D7702, D7703, D7705, D7706, D7707]) et M. Brice SICART (secteur d'accompagnement Val-de-Marne [D9401, D9402, D9403, D9404, D9405, D9406, D9407, D9408, D9409, D9410] et 77 Sud [D7704, D7708, D7709, D7710, D7711, D7712]).

Nous souhaitons une excellente reprise à tous les professeurs et la bienvenue à tous ceux qui ont rejoint l'académie de Créteil : lauréats des concours de recrutement, titulaires affectés dans le cadre du mouvement et contractuels nouvellement recrutés.

L'académie de Créteil avec trois départements contrastés se caractérise par de grandes richesses et diversités sociales, scolaires et territoriales. Dans ce contexte, le projet académique 2016-2019, fruit d'une réflexion collective entre tous les acteurs de la communauté éducative, permet de fédérer nos différentes actions autour de quatre axes :

- Performance : « Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste ».
- Valeurs : « Faire vivre les valeurs de la République et promouvoir les principes du service public ».
- Coopération : « Développer la coopération dans l'Ecole et avec les partenaires ».
- Ressources humaines : « Recruter, stabiliser et valoriser les ressources humaines pour développer l'attractivité de l'académie ».

Cette année, nous vous engageons à porter une attention particulière aux objectifs liés aux valeurs de la République, à la lutte contre toute atteinte à la laïcité, au développement de l'inclusion scolaire, à la maîtrise de la langue, à l'accompagnement du travail personnel des élèves et à la consolidation de leur projet d'orientation.

Dans ce cadre, les jeux olympiques 2024 sont une réelle opportunité pour notre académie de développer les valeurs du sport, la citoyenneté et de valoriser l'engagement des élèves.

Nous vous rappelons que la sécurité au sein des établissements scolaires constitue une priorité majeure dans laquelle chacun doit s'inscrire, elle s'appuie notamment sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative.



2

Au lycée, l'année 2018-2019 annonce la rénovation du baccalauréat et du lycée général et technologique, la transformation du lycée professionnel. Dès les dernières semaines de septembre, vous serez sollicités pour mettre en œuvre une première mesure relative aux tests de positionnement en seconde qui vous permettront de proposer un accompagnement adapté aux besoins de vos élèves. Des évaluations sont également mises en place en CP, CE1 et en 6^{ème}.

Les nouveaux programmes de lycée paraîtront en cours d'année. Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces réformes et de vos besoins de formation, des actions de formation et d'animation seront déployées et vous pourrez solliciter des aides négociées de territoire (ANT). Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site <http://caform.ac-creteil.fr/>.

Par ailleurs, il est impératif de poursuivre le travail engagé pour l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation, en particulier en terminale dans le cadre de Parcoursup.

Au collège, le dispositif « devoirs faits » est une priorité ministérielle destinée à prévenir le décrochage scolaire et à réduire les inégalités. Il s'agit maintenant d'en renforcer la dimension pédagogique par votre implication à tous les niveaux du collège.

Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel.

Afin de favoriser la communication et valoriser votre travail, il est impératif que vous utilisiez votre messagerie professionnelle.

Pour poursuivre l'animation du site académique disciplinaire <http://arp.ac-creteil.fr/>, nous vous demandons de rendre-compte de vos projets pédagogiques, expérimentations, expositions des travaux d'élèves, accueils d'œuvres d'art en établissements, etc.

La formation tout au long de votre carrière est indispensable. Elle constitue un lieu de réflexion sur l'enseignement mais également un laboratoire pour des expériences didactiques et le renouvellement de pratiques pédagogiques qui incluent le numérique.

Nous vous invitons également à suivre les préparations aux concours internes et à vous inscrire aux examens de certification pour vous ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles.

Nous vous rappelons que la pratique plastique est centrale dans notre enseignement. Elle s'appuie sur des situations ouvertes, c'est-à-dire, des situations de résolution de problème, qui favorisent l'initiative, l'autonomie et le recul critique.

Enfin, nous vous demandons d'interroger les apports de l'enseignement des Arts plastiques aux différents parcours éducatifs (Parcours Citoyen, Avenir, Education Artistique et Culturelle, Education à la Santé).

Pour étayer votre réflexion, nous vous conseillons la lecture de l'édition actualisée de juin 2018 du remarquable travail de Mesdames Marie Jeanne Brondeau Four et Martine Colboc Terville : *Du dessin aux arts plastiques. Repères historiques et évolution dans l'enseignement secondaire jusqu'en 2000.* <http://arp.ac-creteil.fr/spip.php?article193>

Très bonne année scolaire à toutes et à tous et à très bientôt,

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART